



club nautique de crans

A tous les membres

Avril 2010

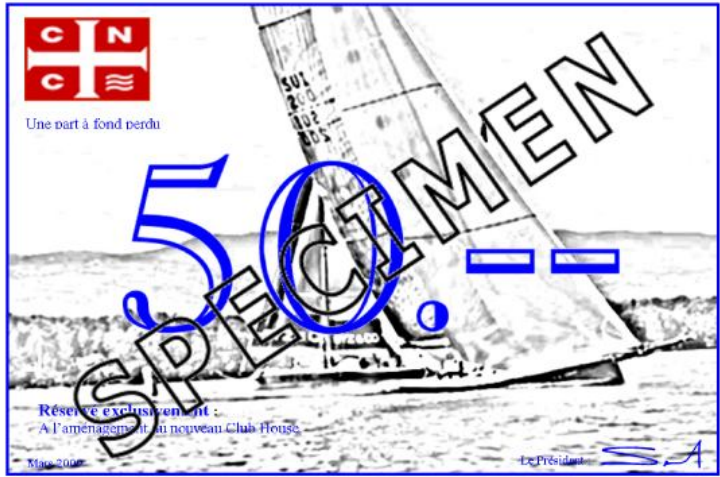
Chères / Chers membres,

Afin de couvrir les frais de réaménagement du Club House, le comité a décidé de proposer à chaque membre de souscrire une ou plusieurs parts sociales non remboursables d'une valeur nominale de CHF 50.00.

En plus de la Commune, des commerçants ou entreprises locales ont participé à ce réaménagement mais il faut encore faire un effort afin de ne pas risquer de péjorer les activités du CNC durant la saison à venir.

Nous remercions d'avance chaque membre de l'intérêt qu'il porte au Club nautique de Crans.

Le comité



Ces parts sociales ont été créées et imprimées au printemps 2009

Les travaux de réaménagement réalisés et à réaliser concernent les points suivants :

Local matériel :

- Aménagement
- Achat d'outillages

Cuisine :

- Remplacement du frigo
- Achat d'un four
- Réaménagement du bar

Bureau :

- Remplacement des meubles
- Création de places de travail
- Aménagement général

Salle de réunion:

- Achat d'armoires
- Achat de vaisselle

A terme:

- Remplacement des tables
- Remplacement de la TV

Global:

Petits matériel (poubelles, balais, serpillières, seaux etc.)

Annexe : Formulaire de souscription



Club nautique de Crans

Formulaire de souscription de parts sociales du CNC

Données personnelles

Genre : M. Mme

Nom / Prénom : _____ / _____

Adresse :

Rue / No : _____ / _____

NPA / Localité : _____ / _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Souscription

Je souscris parts sociales d'un montant nominal de

et m'engage à régler le montant de SFr à réception de la facture.

Lieu & Date

Signature